



## EDITO

Chères toutes et tous,

Il est des Editos que l'on voudrait ne pas avoir à écrire, tant le contexte dans lequel nous sommes bien obligés de dérouler nos vies n'est ni enthousiasmant, ni rassurant, ni porteur de sérénité !

Entre crise climatique, crise internationale, crise sanitaire, crise économique, notre action locale peut paraître bien dérisoire... et pourtant !

Pourtant... c'est bien à nous tous collectivement qu'il appartient de continuer d'avancer, de construire ensemble, et de nous projeter dans l'avenir.

Alors nous continuons ! Le conseil municipal d'Aucun n'a pas dévié de sa trajectoire, nous poursuivons nos objectifs et nos actions pour l'attractivité de notre village et de notre territoire. Nous nous adaptons, au fur et à mesure des contraintes qui s'imposent à nous, qu'elles soient administratives, techniques ou financières.

Nous restons pleinement mobilisés, tout comme vous, habitants d'Aucun et de la vallée lorsqu'il s'est agi d'apporter un soutien à la population ukrainienne. Vos nombreux dons sont partis en direction de l'Ukraine, via les bénévoles de la protection civile et en partenariat avec l'association des maires des Hautes Pyrénées. Et je tiens à vous remercier toutes et tous de ce bel élan de solidarité !

Nous poursuivons le projet d'Eco-Quartier de la Lande Carrieu qui devrait enfin sortir de terre début d'année 2023. Nous sommes actuellement en cours de recrutement du maître d'œuvre. Nous attendons patiemment, et ce sera pour septembre 2022, l'arrivée des entreprises pour l'enfouissement des réseaux du quartier des Sablés. Nous attendons tout aussi patiemment les conclusions du schéma directeur d'eau potable qui nous permettra d'optimiser notre réseau d'eau selon un

programme de travaux définis. Et pendant les deux mois d'été, nous avons entrepris les travaux d'isolation thermique et de réaménagement de l'espace coworking, après avoir achevé la création d'un espace "archives communales" au deuxième niveau de la mairie et la mise en accessibilité des sanitaires.

Je remercie nos agents communaux qui ont réalisé ces travaux.

Et dans la vie de nos communes il y a aussi tout ce qui ne se voit pas, et nous vivons une véritable révolution numérique qui modifie considérablement les procédures de travail (urbanisme, comptabilité, état civil, réseaux...) Les outils numériques se développent permettant à terme la simplification dont nous rêvons ! Mais dans cette attente l'adaptation est complexe et chronophage.

En attendant... l'été s'invite à nous, avec un mois de juin écrasant de chaleur, et comme nos anciens en témoignent, le climat change et nous devons nous adapter. Les volets des maisons s'ouvrent, nous accueillons les touristes qui ont choisi notre village.

Les associations et les acteurs privés nous proposent des rendez-vous festifs, patrimoine, culture, environnement...

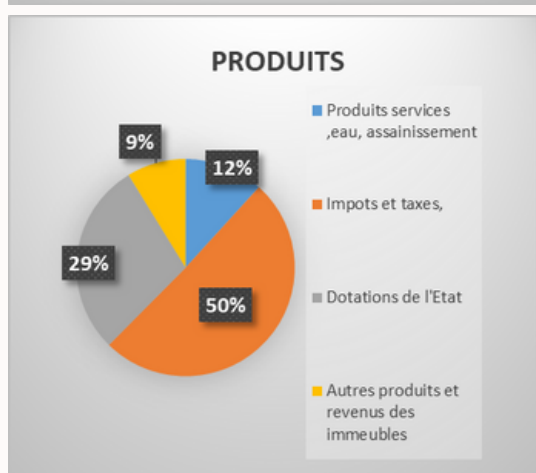
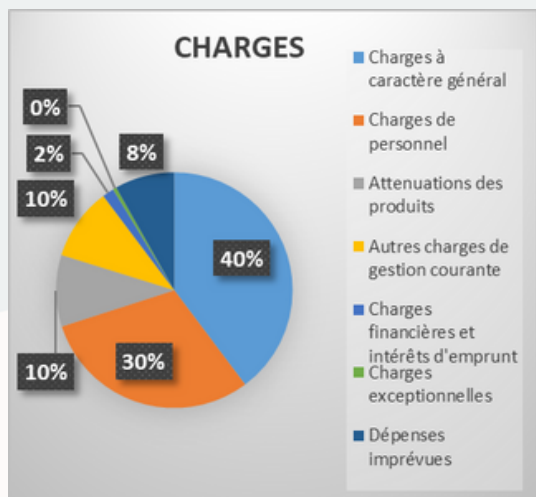
Retrouvons-nous, afin de partager nos émotions lors des nombreux événements proposés tout au long de ce mois de juillet. Ces moments qui nous unissent et nous construisent.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été.

Le Maire  
Corinne GALEY

Retrouvez l'actualité et l'agenda de l'été sur  
<https://www.aucun-pyrenees.fr/>

## BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 2022



**Le budget de fonctionnement prévisionnel 2022 a été arrêté à 526 199 €** abondé par un résultat de fonctionnement sur exercices antérieurs de 233 161€.

Le résultat de fonctionnement sur exercices antérieurs sera transféré au budget d'investissement en fonction des besoins de la collectivité.

Le conseil municipal a voté **le maintien des taux d'impôts locaux**, aucune hausse ne sera appliquée en 2022.

Au vu de la situation internationale, le budget 2022 tient compte d'un taux d'**inflation moyen de 5,5%**, de l'augmentation des énergies, du cout de la vie et des matériaux, de la revalorisation des salaires des agents.

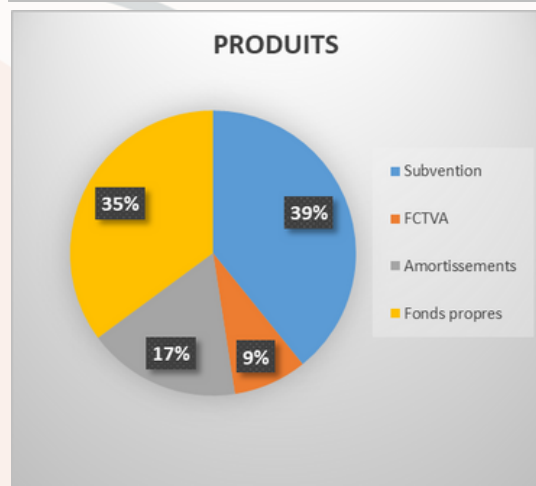
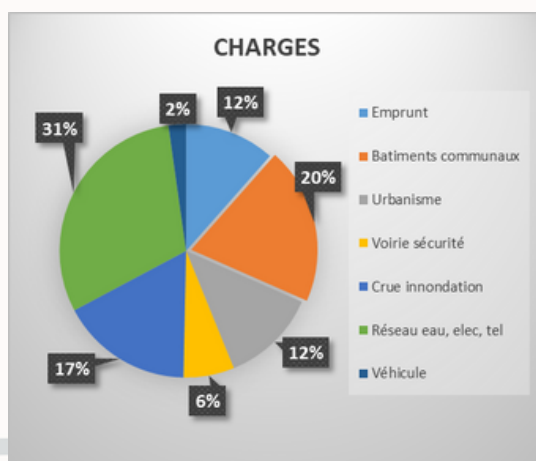
Afin de sécuriser le budget 2022, un poste de "**dépenses imprévues**" d'un montant de 50 000€ a été intégré.

La répartition du budget est stable par rapport aux exercices antérieurs.

### La répartition des produits connaît quelques évolutions

- Une baisse du poste des "Impôts et taxes" de 10% due à la disparition d'une partie des taxes d'habitation.
- L'augmentation du poste des "Dotations de l'Etat" vient en compensation de la baisse de la taxe d'habitation perçue par les communes.
- Une prévision d'augmentation de 3% des "Produits et services" selon le programme de raccordement aux réseaux.

## BUDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2022



**Le budget prévisionnel d'investissement 2022 a été arrêté à 445 981 €**

Les dépenses programmées pour 2022 sont:

- Réseaux- enfouissement, schéma directeur d'eau potable, extension réseau
- Travaux bâtiments communaux- chauffage Presbytère, mobilier église
- Travaux crues- Achat terrains et reste à réaliser sur pont de Cradey et pont de la gendarmerie
- Achat véhicule service technique
- Maitrise d'œuvre Eco Quartier Lande Carrieu

Les produits d'investissement tiennent compte des subventions restant à percevoir sur les exercices 2020 et 2021, soit 84 785€ ainsi que les subventions demandées sur l'exercice 2022 soit 90 055€

La ligne FCTVA correspond à la TVA récupérable sur les investissements de l'exercice 2020, soit 37 186€.

Les fonds propres proviennent du report de résultat 2021, et selon besoin, du virement de fonctionnement des exercices antérieurs.

### Création de budgets annexes

Dans le cadre de l'opération Eco-Quartier et aménagement des parcelles du Pé de Bié, le conseil municipal a procédé à l'ouverture de deux budgets annexes. Le budget annexe retrace l'intégralité des dépenses et des recettes de l'opération d'aménagement et permet de déterminer la perte ou le gain financier réalisés par la collectivité, en toute transparence.

### La maison de santé du Val d'Azun intègre le GIP santé Occitanie

Pour lutter contre les déserts médicaux, la Présidente Carole Delga a donné comme priorité à la Région Occitanie la création d'un Groupement d'Intérêt Public dédié.

Objectif, en partenariat avec les collectivités, tisser un maillage de centres de santé dans les territoires concernés. Recruter médecins, infirmières et infirmiers, ou encore sages-femmes dans les déserts médicaux ou des zones risquant de le devenir, là où le secteur libéral est insuffisamment implanté, c'est l'objectif du futur service public régional de santé de proximité.

Le conseil municipal a acté la candidature de la commune d'Aucun et a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt «S'engager avec la Région dans la lutte contre la désertification médicale».

L'entrée de la maison de santé dans ce dispositif a été envisagée en collaboration étroite avec la Maison de santé d'Argelès-Gazost et le cabinet médical de Pierrefitte-Nestalas, actuellement dépourvu de médecin généraliste.



#### En savoir+

<https://www.laregion.fr/La-Region-Occitanie-va-recruter-des-professionnel-les-de-sante>

### Ecoquartier de la lande Carrieu, recrutement du maître d'œuvre

Le conseil municipal d'Aucun a acté le lancement de l'opération Ecoquartier Lande Carrieu qui débutera en 2022.

Première étape, le recrutement du maître d'œuvre qui assurera la réalisation du projet. Un appel d'offre à deux tours a été lancé et s'achèvera en juillet 2022. Il désignera le maître d'œuvre qui sera chargé d'assurer le suivi de l'aménagement pour les trois années à venir. L'aménagement de l'Ecoquartier se déroulera en trois phases, de 2023 à 2026, temporalité qui permettra de ne pas impacter les finances communales. La vente des parcelles constructibles sera ouverte dès début 2023, sous la forme d'un pré-engagement des acheteurs. Un formulaire de candidature à l'achat de parcelles est disponible sur le site [www.aucun-pyrenees.fr](http://www.aucun-pyrenees.fr)

#### Calendrier prévisionnel

Automne 2022- permis d'aménager, autorisation de travaux  
Etude pluvial et ruissellement des eaux  
Etude du programme financier (en cours)  
Recrutement du maître d'œuvre -2eme trimestre 2022  
Appel d'offre entreprise- 1er trimestre 2023  
Démarrage travaux- 1er semestre 2023

### Exploration du réseau d'eau potable- dernière ligne droite !

Phase de restitution intermédiaire de l'étude du réseau d'eau potable de la commune d'Aucun, la Sté PRIMA Ingénierie a exposé ses premières conclusions, en présence de l'Agence de l'eau Adour Garonne, du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, et de l'Agence Régionale de Santé.

La première phase de l'étude a porté sur les 2 sources du territoire d'Aucun, la source d'Anisaou située sur la commune d'Arcizans-Dessus qui alimente le village, et celle de Couraduque qui alimente uniquement l'espace nordique du Val d'Azun.

**Anisaou**- très bon débit et pression- consommation d'eau en sortie de source= 46901 m<sup>3</sup>/an pour 359 160m<sup>3</sup>/an autorisés

**Source de Couraduque**- bon débit et pression- consommation d'eau en sortie de source= 1107 m<sup>3</sup>/an pour 2000 m<sup>3</sup>/an autorisés. Une donnée à prendre en compte au regard des projets de développement touristiques portés par la CCPVG.

Des préconisations d'amélioration de protection de sources sont à entreprendre avec les 3 communes utilisant la source d'Anisaou (renfort de clôtures de protection, ajout de panneaux indicateurs pour le grand public, dispositif de verrouillage sur le portail et des panneaux de restriction d'accès)

Des mesures de pression seront faites au cours de l'été 2022 pendant la période de très forte fréquentation touristique. A l'issue, le diagnostic final sera présenté par PRIMA Ingénierie à l'automne 2022. Il s'accompagnera de préconisations de travaux pour lesquels la commune fera appel aux aides publics.

La commune compte 307 abonnés en 2020 avec une consommation moyenne de 62 m<sup>3</sup>/an.

Le réseau d'eau potable se déploie sur un linéaire de 12,2km de canalisations avec des tuyaux disparates plus ou moins anciens, des conduites en fonte, des conduites en PVC ajoutées dans les années 80, et de différents diamètres. Le réseau est pourvu de vannes de sectionnement qui permettent d'isoler des quartiers, et de ventouses pour évacuation d'admission d'air et de dégazage.

Fuite d'eau sur la canalisation de transfert reliant Arcizans-Dessus à Aucun, estimé en 2021 à 14 785 m<sup>3</sup>/an, soit 30% de fuite en moins par rapport aux mesures effectuées en 2003.

Il est demandé de remplacer les 3 compteurs intermédiaires (Aucun, Barbé, Cradey) et d'ajouter un compteur de sectorisation sur la canalisation de transfert, pour effectuer des mesures précises. Ces compteurs ont une durée de vie de 10 ans, largement dépassée pour ceux en place.



## Vente de la maison de l'ancienne Poste d'Aucun

Suite au départ du dernier locataire, le devenir de la maison de la Poste d'Aucun a fait l'objet d'études financières visant à la rénovation totale du bâtiment. Pour rappel la maison de la Poste avait été cédée à la commune d'Aucun par les PTT (Postes et télécommunication) en 1970, date à laquelle les derniers travaux avaient été effectués.

Le cout estimatif des travaux de rénovation réalisés par l'ADAC 65 ont été estimés à 260 000€ (toiture, isolation sous combles et doublage des murs, remplacement des huisseries, électricité, plomberie, peinture, chauffage...)

Un cout important au vu, du retour sur investissement estimé à 20 ans, et de faibles financements publics, le projet de rénovation ayant pour objet la mise en location.

Le conseil municipal a donc décidé de procéder à la vente de la propriété, qui a été confiée à deux agences immobilières.

ABAFIM et Century 21.



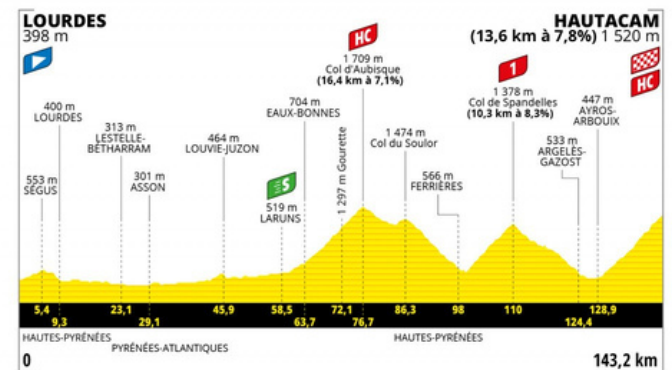
*Le conseil municipal s'est engagé à réinvestir le capital financier de la vente du bâtiment, au financement de projet structurants pour le village.*

## Nouveau col pour le Tour de France 2022, le Col de Spandelles !

L'étape Lourdes/ Hautacam passera le 21 juillet 2022 par le col de Spandelles une nouveauté dans l'organisation du Tour de France, qui nécessite une organisation particulière en raison de la faible largeur de la route et de la difficulté de stationnement le long de l'axe.

Après diverses réunions suivies par Patrick Lagües adjoint de la commune, l'organisation arrêtée sur la commune d'Aucun est la suivante:

- Les parkings du col de Couraduque serviront de zone de stationnement aux camping-cars, uniquement.
- Le stationnement des véhicules de tourisme sera autorisé sur la piste du Haugarou dans le sens de la descente, ils seront placés par les services de gendarmerie.
- La piste du col de Couret sera fermée à la circulation automobile au col de Couraduque.



*Départ depuis la Grotte de Lourdes, direction Ossen, Saint-Pé-de-Bigorre, Laruns et les ascensions : Col d'Aubisque, Col du Soulor, Col de Spandelles, descente vers Argelès-Gazost et montée finale du Hautacam.*

## SYNDICAT DE L'ABEDET

### Fermeture des pistes au Col de Couraduque

Depuis le 1er juin 2022 les pistes forestières au départ du Col de Couraduque et en direction du Col de Bazes sont fermées définitivement à la circulation automobile, selon l'arrêté n° AR\_20\_2022 du 18 mai 2022. Une barrière permanente assure la fermeture des pistes.

Les voies concernées sont:

- Piste du col de Couraduque vers le col de la Serre (tour du soc)
- Piste de Bourassouse - Piste du col de la Serre vers cabane jaune (versant Taillade)
- Piste du Col de Couraduque vers le col de Bazes
- Piste du col de la Serre vers cabane jaune

Cette fermeture intervient dans le cadre de la sécurité de circulation des usagers. Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés pour les missions de service public. Les propriétaires de parcelles ou leur ayants-droits pourront déposer des demandes d'autorisations auprès de la mairie d'Aucun.

### Demande de coupes de bois 2022

Les habitants permanents intéressés par une coupe de bois sont priés d'adresser leur demande à:

Monsieur le Président du Syndicat de l'ABEDET par mail ou par courrier avant le 31 aout 2022.

syndicatdelabedet@gmail.com ou à déposer en mairie d'Aucun

### Obligation d'élagage sur parcelles privés

Nous vous rappelons que chaque propriétaires d'arbres ou de haies en bordure de la voie publique et le long des limites de voisinage, doit procéder à la taille ou l'élagage des végétaux. En cas d'accident la responsabilité des propriétaires serait engagée.

De même, il appartient aux propriétaires privés d'assurer l'élagage des branches d'arbres pouvant altérer les lignes électriques et téléphoniques. En cas de dégradation sur les lignes électriques et téléphoniques les frais de réparation seront à la charge des propriétaires privés.

## Sécurisation de la traversée du village d'Aucun

Si la route départementale D918 qui traverse le village d'Aucun est une opportunité pour l'économie locale et la notoriété de nos villages, elle n'en est pas moins un problème dans nos quotidiens, pour notre sécurité et nos déplacements à pied ou à vélo. Nous faisons tous le même constat, vitesse excessive, doubléments dans le village, irrespect des piétons et vélos... autant de situations de danger inacceptables pour les habitants.

Le travail consensuel entrepris par la commune d'Aucun avec le service des routes du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées a permis d'acter des décisions pour l'aménagement de l'entrée de bourg Est, en tenant compte du caractère interrégional de l'axe, des contraintes hivernales, et de la sécurité routière.

Le projet d'aménagement en cours d'élaboration s'appuiera sur la réduction de la largeur de la voie, la création d'une voie de circulation piétonne protégée le long de l'axe, brise vue dès le panneau d'entrée de la commune permettant de réduire le champ de vision de l'automobiliste et l'incitant ainsi à lever le pied, et enfin l'aménagement léger pour marquer visuellement l'entrée de bourg et la zone urbanisée.

Les membres du comité de pilotage Entrée de bourg d'Aucun :

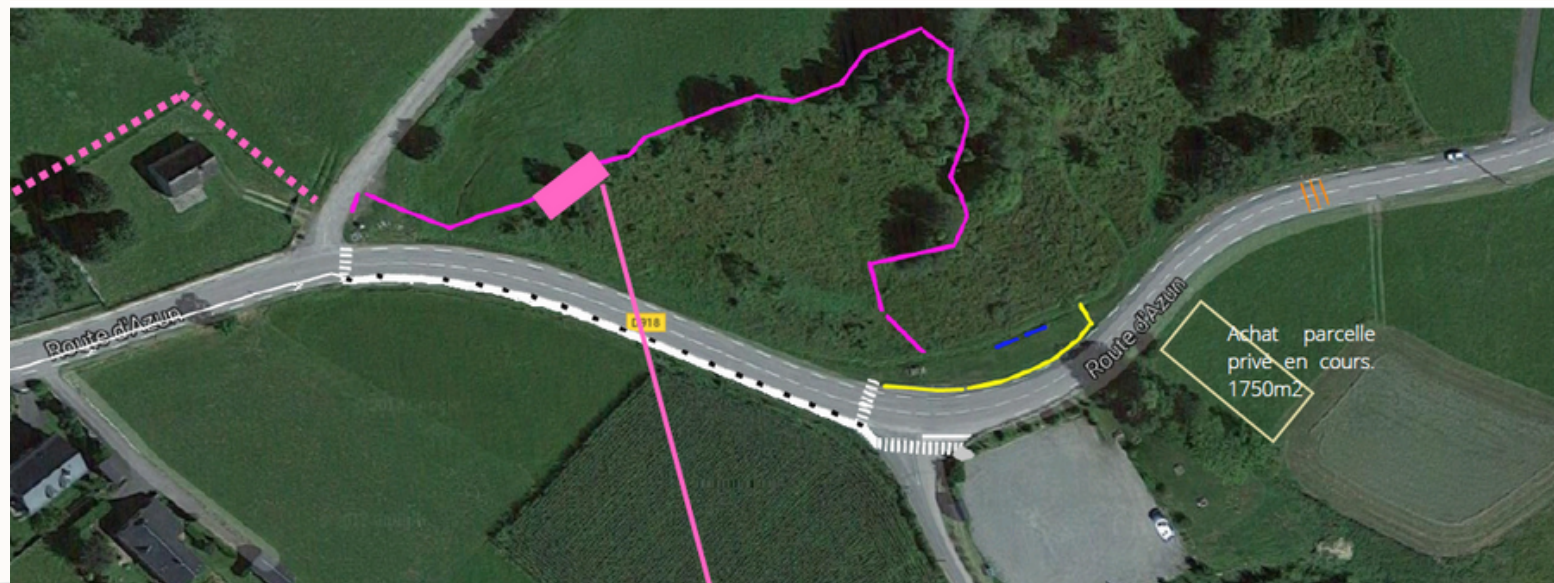
En ce qui concerne l'entrée de bourg ouest, un renfort de marquage au sol et la création d'un cheminement piéton de l'intersection de la route de Couraduque jusqu'à la rue de Bélem doit être réalisé dès début juillet.

Sur la base de ce consensus, le conseil municipal ouvre le projet d'aménagement de l'entrée Est du village d'Aucun. Accompagné par l'ADAC 65, le cahier des charges de l'aménagement projeté donnera lieu au recrutement du maître d'œuvre qui conduira cette opération.

### Un projet d'aménagement global...

Cet aménagement sera concomitant au traitement de la zone humide de la Hiasse, qui fera également l'objet d'un aménagement léger à visée pédagogique, avec point d'observation, cheminement piéton et installations artistiques.

Ce projet de valorisation, de restauration et d'entretien de la zone humide est confié au PLVG (Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves) qui s'est doté de la compétence zone humide en lien avec son cœur de métier, "Gestion des Milieux Aquatiques."



## La commune se dote d'un Renault Kangoo

Un nouveau véhicule a rejoint la commune d'Aucun, il s'agit de la Renault Kangoo que vous avez sûrement aperçue dans le village !

Ce véhicule permet de réorganiser le travail des deux agents techniques avec une plus grande autonomie pour chacun, mais également d'optimiser

les coûts de déplacements à l'extérieur du Val d'Azun.

Le kangoo est un véhicule d'occasion acheté pour un montant de 10 000€. l'achat du véhicule est financé sur les fonds propres de la commune.



## Ouverture de l'église Saint Félix d'Aucun

A ce jour, les agents de la commune ouvrent les portes de l'église Saint Félix du lundi au vendredi, et les jours de cérémonies pendant le week-end, la clé de l'église est disponible en mairie, à la demande.

Afin d'optimiser les temps d'ouverture de l'église au grand public, et pour pallier la problématique de l'ouverture et fermeture des portes de l'église le week-end, la commune d'Aucun va faire procéder à la pose d'une serrure automatique qui permettra l'accès tous les jours de 8h00 à 20h00.

intervention: Ent. Aguillon et Ent. Fournier.



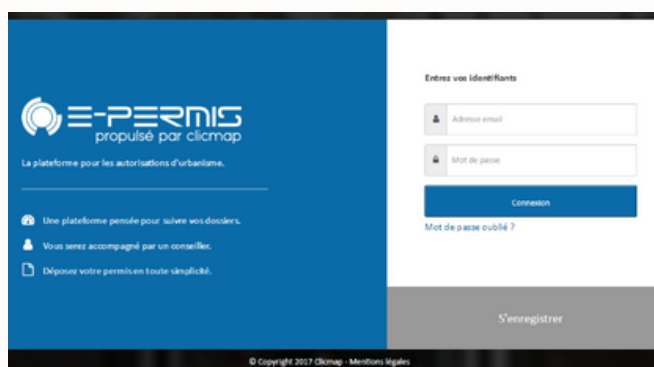
## Urbanisme- changement dans la procédure de dépôt de dossiers

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves assure l'instruction des dossiers d'urbanisme pour les communes du territoire communautaire.

La CCPVG a acté le changement d'outil de gestion des dossiers d'urbanisme et passera dès ce mois de juillet 2022 sur la plateforme Clicmap, gestion simplifiée par ce nouvel outil unique et accessible par tous les services concernés pour instruire tous les dossiers d'urbanisme.

A partir du 1er juillet 2022, toutes les demandes d'urbanisme devront être déposées par voie dématérialisée sur

[www.e-permis.fr](http://www.e-permis.fr)



## Une adresse mail unique dédiée à l'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022 toutes demandes d'informations concernant l'urbanisme sont à adresser sur la boîte email dédiée de la commune d'Aucun

[urbanisme@aucun-pyrenees.fr](mailto:urbanisme@aucun-pyrenees.fr)

## Modifications du ramassage des ordures ménagères

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves assure la collecte des déchets ménagers sur l'intégralité du territoire communautaire.

Les opérations de collecte doivent respecter des normes d'hygiène et de sécurité qui visent à réduire les risques d'accident du travail durant la collecte sur les voies ouvertes à la circulation (le nombre d'accidents du travail de salariés dans le traitement des déchets ménagers est plus de 2 fois supérieur à la moyenne nationale) et qui sont reprises dans le règlement de collecte adopté par délibération du conseil communautaire du 13 décembre 2021.

Ainsi, toutes les collectes qui étaient autrefois réalisées en marche arrière, ou dans des conditions difficiles (largeur étroite, état ou encombrement, stationnement gênant sur la voirie), constituent des « points noirs ». Ces collectes sont donc définitivement arrêtées.

**Depuis la semaine du lundi 30 mai 2022 :**

**Les habitants de la rue de Cradey**, sont désormais priés d'apporter leur(s) bac(s) d'ordures ménagères ou jaune(s) (selon la collecte), au croisement de la rue de Cradey et du Chemin de Terrières.

**Les habitants des rues du Haubourg et de la Carrérase**, sont désormais priés d'apporter leur(s) sac(s) d'ordures ménagères ou jaune(s) (selon la collecte), au point d'apport volontaire qui sera mis à disposition pour cette date. Il sera situé proche de l'église, en bas de la rue de la Sacristie.

**Il est à noter que ces modifications sont valables pour l'année 2022.**

**La CCPVG est actuellement en cours d'étude pour la révision du système de ramassage des ordures ménagères dans sa globalité.**



## Restauration des chemins de randonnées et VTT

Les différents épisodes de crues des trois dernières années et les débordement des ruisseaux du Boularic et Surdouet ont causé des dégâts sur les chemins de randonnées entre le village et le col de Couraduque. Guy Nicollas adjoint en charge de l'environnement et Mathieu Lavignotte se sont mobilisés pour leur remise en état et ont fait appel à la CCPVG, compétente pour l'entretien des sentiers sur le territoire des Vallées des Gaves.

Une première intervention de Rémi Davezac a permis de restaurer le départ du chemin allant vers le col de Couraduque.

La CCPVG interviendra courant juillet sur le glissement de terrain en dessous du gouffre d'Aubès. Un léger dévoiement du chemin est prévu à cet endroit.

Guy Nicollas et Mathieu Lavignotte



Mathieu Lavignotte, nouvel aucunois et accompagnateur montagne, impliqué sur les chemins de rando

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

MAIRIE d'AUCUN



65400

## AVIS DE MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE AUCUN

Par arrêté n° AR\_01\_2022 en date du 24/01/2022 en application des articles L153-45 et suivants du Code de l'urbanisme, le Maire d'AUCUN a engagé la procédure de modification simplifiée du PLU.

### **Cette procédure a pour but de :**

- Autoriser le changement de destination de certaines granges aménagées sur le territoire communal présentant une desserte suffisante et restant à proximité du bourg et du hameau de Las Poueyes,
- Définir et intégrer les zones du PLU autorisant la construction de maisons-bois,
- Modifier l'article A 2 de la zone A s'intitulant "Occupation et utilisation du sol soumises à des conditions particulières" en remplaçant le règlement de l'item n°2 par:

"Les constructions de maisons ou aménagements de bâtiments agricoles en maison d'habitation à condition qu'ils soient liés à l'activité agricole et qu'ils soient implantés à proximité immédiate d'un siège d'exploitation".

Les modalités de mise à disposition au public du projet de modification simplifiée ont été définies par délibération du conseil municipal n° 43-2022 du 18/05/2022

### **Le public pourra consulter le projet du 12/07/2022 au 11/08/2022.**

au siège de la mairie : 23 route d'Azun 65400 AUCUN aux horaires d'ouverture au public : ma-me-je-ve de 9h à 12h.

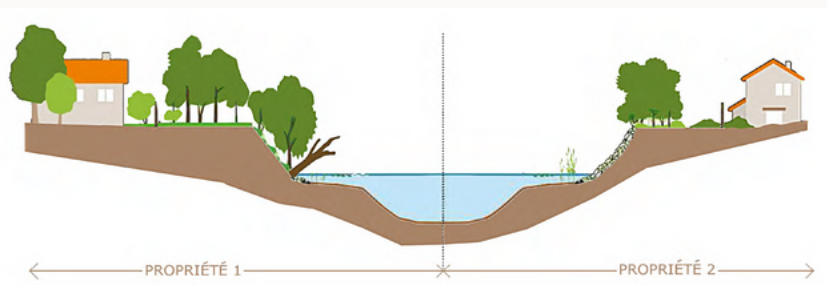
et sur le site internet de la commune : [www.aucun-pyrenees.fr](http://www.aucun-pyrenees.fr) .

### **Le public pourra formuler ses observations :**

- soit sur le registre qui sera ouvert et tenu en mairie, aux jours et heures d'ouverture indiqués ci-dessus, pendant toute la durée de la mise à disposition,
- soit en adressant un courrier à Mme le Maire à l'adresse du siège de la mairie,
- soit par mail, à l'adresse mail suivante : [urbanisme@aucun-pyrenees.fr](mailto:urbanisme@aucun-pyrenees.fr) , en indiquant en objet « Observation sur le projet de modification simplifiée du PLU ».

## L'entretien de la végétation des cours d'eau par les riverains

Lorsqu'un ruisseau traverse votre terrain, son lit vous appartient en totalité. S'il sépare votre propriété de celle de votre voisin ou celle de la commune, son lit appartient pour moitié aux propriétaires de chaque rive, suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau. **Dans les deux cas, le riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau et de ses berges conformément à l'article L215-14 du code de l'environnement.**



### Pourquoi entretenir la végétation en bord de cours d'eau ?

Afin de prévenir le risque inondation, un entretien régulier est nécessaire pour permettre l'écoulement naturel et contribuer au bon fonctionnement hydraulique et écologique. Il faut veiller à préserver la ripisylve, ne pas modifier la forme de la rivière et de ne pas impacter l'habitat des espèces présentes.

#### ATTENTION

**Tous travaux dans le lit du cours d'eau est soumis à autorisation.  
Un particulier n'est pas autorisé à intervenir dans le lit du cours d'eau.**

### Comment entretenir ?

L'entretien courant ne demande aucune formalité administrative préalable mais il doit respecter certains principes. Le débroussaillage doit être sélectif, éviter les coupes rases et conserver la végétation herbacée et les arbres. Les produits phytosanitaires sont interdits.

Pour éviter le risque de pollution ou d'obstruction du cours d'eau en cas de crue, il est important de ne pas stocker de matériaux sur les berges.

### Que faire ?

La végétation, même morte, présente de nombreux avantages pour la faune, donc le choix des végétaux à traiter est important. Il faut enlever ceux qui présentent un risque d'obstruction de la rivière en crue.

- Élagage des branches qui pourraient obstruer la rivière.
- Taille des buissons dont les branches envahissent le lit.
- Retrait des accumulations de végétaux dans le lit s'ils génèrent un risque pour les habitations, les routes et ponts à proximité

*Les services de la commune d'Aucun et le PLVG en charge de la GEMAPI restent à votre disposition pour tous conseils avant intervention.*

Tel: 05 62 97 26 49



## Sensibilisation aux risques majeurs ... une exposition prévue cet été



Une intervention en classe de Mme Bareil conseillère municipale de la commune d'Aucun, a permis de présenter aux enfants le PCS et le DICRIM de la commune.

Suite à cette intervention, les élèves du CE1 au CM2 ont eux aussi réalisé un DICRIM pour leur village « Pyrina » afin d'avertir les habitants des risques auxquels ils sont exposés et des comportements à adopter face à chaque risque.

Enfin, pour clore le projet et proposer une restitution à la fête de fin d'année de l'école, les enfants ont préparé un journal télévisé afin de mettre en scène des catastrophes naturelles ayant touché leur village imaginaire. Une séquence très motivante pour certains, qui se sont peut-être découvert une vocation...

La canicule ! Cela ne faisait pas directement partie du projet, mais elle a fait son apparition au mois de juin. La sortie au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse (qui occupait l'esprit des enfants depuis près de 2 mois) a dû être annulée. « Mieux vaut prévenir que guérir »...

Un grand remerciement à Valerie Aussenac, enseignante et directrice de l'école d'Aucun qui a accompagné le C-PRIM dans ce projet et poursuivi les apprentissages en classe entre chaque intervention.

Vendredi 1er juillet avait lieu, lors de la fête de l'école la restitution de ces travaux. Devant les parents attentifs et amusés, en présence de Mme C. PREVOST Présidente du C-Prim, Corinne GALEY maire et des membres du conseil municipal d'Aucun, les enfants ont présenté d'une manière très dynamique leur exposition photos, leur maquette et leur vidéo, le tout dans une ambiance décontractée bien que le sujet soit très sérieux.

Ces travaux ne rejoindront pas les placards : il est prévu de valoriser tout ce travail à travers une exposition qui aura lieu à la mairie ( du 22 au 26 Août 22) dans le cadre d'une semaine consacrée aux Risques Majeurs en Val d'azun, réalisée en collaboration avec le C-Prim et le PLVG. A cette occasion, une conférence titrée « La terre tremble en Val d'Azun » sera animée par Mr Guy SENECHAL sismologue le 25 août à 18h. Nous vous tiendrons au courant plus précisément de ces événements dans les jours à venir.



## « Mon village face aux risques naturels »

Grâce au projet scolaire, les élèves de l'école du RPCI ont découvert les risques naturels majeurs présents dans les Pyrénées, et la manière de s'en protéger.

« **Aucun doute, Aucun est bien préparé !** » À la grande surprise de l'intervenante du C-PRIM (Centre pyrénéen des risques majeurs), la classe avait déjà beaucoup de connaissances sur les dangers qui guettent les villages pyrénéens : malgré leur jeune âge, chaque élève avait déjà entendu parler de la crue du Souet et du Boularic de 2018 ou des grosses crues ayant impacté la vallée des Gaves en juin 2013.

*Célia Marchand du C-Prim durant son intervention à l'école. Un projet pédagogique sur les risques majeurs qui s'est déroulé tout au long de l'année scolaire*



Tout au long de l'année scolaire 2021-22, le C-PRIM a accompagné l'école du RPCI pour la réalisation d'un projet scolaire autour des risques naturels. Au total douze élèves du CE1 au CM2 ont participé à ce projet, qui abordait des notions scientifiques de manière ludique et pédagogique. Les interventions se sont déroulées de manière interactive, avec des enfants toujours prêts à en apprendre un peu plus sur le massif qui les environne.

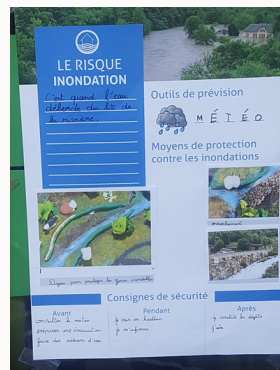


## Pyrina, un village imaginé par les enfants

La première partie de l'année était consacrée à la conception d'une maquette paysage afin d'appréhender les notions d'aléa, d'enjeu et de risque. Cette maquette, construite sur une base grillagée recouverte de papier mâché, permettait de représenter l'aléa inondation, chute de blocs, séisme et avalanche. Tous ces risques menaçaient un village imaginaire nommé « Pyrina », construit au cœur de cette vallée.

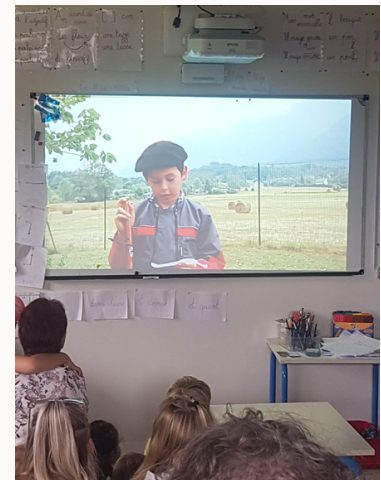
« Des sorties terrain pour mieux appréhender les outils de protection contre les risques », voilà l'objectif de la seconde partie du projet. Au cours d'une sortie à Barèges, les enfants ont pu observer différents éléments de protection et de prévention du risque inondation mis en place sur le Bastan suite à la crue de juin 2013. L'organisation de cette sortie était elle aussi dépendante des risques naturels ! À trois reprises, cette dernière a dû être annulée pour cause de météo défavorable. Cette vallée permettait également d'aborder le risque avalanche avec les Forts et les Alats présents au dessus de Barèges, près du Tournaboup. Lors du trajet en bus, les enfants ont été impressionnés par les filets de protection contre les chutes de blocs.

Concernant le risque sismique, une visite guidée de la Maison de la connaissance du risque sismique à Lourdes a permis d'aborder l'origine des séismes, leurs effets sur les bâtiments et surtout de tester leurs véritables effets grâce au simulateur sismique où les enfants ont beaucoup apprécié de se faire secouer !



## Un faux journal télévisé pour clore le projet

« Protéger Pyrina ! » L'objectif de cette dernière partie du projet était de restituer sur la maquette les éléments de protection observés sur le terrain. Ainsi les élèves ont construit râteliers, gazex, galerie paravalanche, digue, batardeaux, filets de protection...



Après le temps de restitution des travaux pédagogiques, les enfants ont proposé à l'assemblée un spectacle de danses. Merci aux enseignantes, Valérie Aussenac et Sandra Rola pour ce moment de partage!





## Liberté condition'Ailes

Le club a réalisé 2 stages d'initiation sur Aucun en mai et juin. Le dernier était prévu 100% féminines, un article va paraître prochainement dans la Dépêche. Déplacement pour le club dans les Alpes pour 2 semaines où sont programmés 2 stages. Puis retour sur les Pyrénées, à Aucun d'abord, et en Vallée du Louron au mois d'août, faute d'hébergement disponible en Val d'Azun, et le dernier sera un voyage en Catalogne début Octobre.

Liberté condition'Ailes avait réalisé un film en 2020 racontant le déroulement d'un stage initiation présenté à la Fête du ciel, avant qu'il ne soit également diffusé dans 3 festivals en France, en Chine puis en Espagne.

Il a obtenu une mention spéciale du jury à El Yelmo - Andalousie ce mois de juin.

A redécouvrir sur youtube : <https://youtu.be/o05HvraanOU>

## Le moulin communal s'anime cet été !

Pour la première fois cette année, l'association du Boularic du val d'Azun participait, avec le soutien de la commune d'Aucun, aux Journées du patrimoine de pays et des moulins. Le projet de reconstruction du moulin communal était tout à fait dans la thématique nationale "Naître et Renaître".

Le samedi matin, la guide-conférencière Brigitte Bellocq est intervenue pour une visite du village incluant le site des moulins et a rassemblé une vingtaine de personnes. Cette balade a permis de faire le lien entre les ressources du village, son mode de vie traditionnel et les évolutions actuelles qu'il connaît. Elle interviendra à nouveau, dans le cadre des animations proposées par la commune, en juillet et en août pour de nouvelles visites guidées.

Le reste du week-end, les membres de l'association se sont relayés autour du moulin pour accueillir par petit groupes, trente personnes sur les deux jours. Des explications sur l'histoire et les techniques de construction ont pu être données, des images des étapes de la reconstruction et du fonctionnement d'autres moulins ont permis aux visiteurs de s'approprier les lieux.

Un fléchage du site des moulins a été installé dans le village (il vous suffit de suivre le torrent vers l'amont au-delà du pont de la route de Couraduque) et restera en place au moins jusqu'au dimanche 10 juillet où un goûter sera organisé dans l'après-midi avec le Tiers-lieu d'Azun. C'est une invitation à profiter ou découvrir les paysages du village avant d'assister au spectacle Carte blanche qui se tiendra au Tiers-lieux dès le début de soirée.

Sans attendre que la dernière phase de reconstruction s'achève par la pose de la toiture et de la porte, le moulin devient déjà un lieu de rencontre et d'animation ! N'hésitez pas à aller y faire un tour cet été, en restant prudent sur le site naturel et en chantier.

## Le « Cyclo Club d'Azun »

**Association sportive qui rassemble un grand nombre de passionnés de la petite reine de notre Val d'Azun, mais aussi des autres vallées des gaves.**



Le club organise des sorties au départ de la gare d'Argelès-Gazost tous les dimanches et jours fériés ainsi que les jeudis matin mais aussi des sorties délocalisées et séjours pour découvrir d'autres routes ou régions.

Le groupe des « Aoulhès » (les bergers) accueillent aussi les touristes pour leur faire découvrir les routes pittoresques de notre belle région, en bonne compagnie.

Le club s'implique dans des organisations locales «Tourmalet terre de jeux 2024», «Pyrénées Cycl'n Trip», «brevet Audax » ou encore à quelques cyclosportives.

**Défi 2022 pour le cyclo-club d'Azun, faire l'étape du tour**

«PAU-HAUTACAM» avec les amis du club «Association cyclosportive d'Agos-Vidalos». La date a été fixée au 9 juillet 2022. Certains Aoulhès se lanceront sur le parcours entier de 140 km avec 4000m de dénivelé et d'autres auront plusieurs possibilités d'alléger ce circuit. Cette journée sera aussi l'occasion de partager à l'arrivée un repas convivial.

Entre 2021 et 2022, les Aoulhès ont été relookés avec de nouvelles tenues plus modernes aux couleurs bleu azur sur fond de Gabizos, d'abord en juin 2021 avec les tenues d'été puis en février 2022 avec les tenues d'hiver.

**Découverte de la Cantabrie pour les Aoulhès**

C'était le week-end de l'ascension 2022. Quatre jours à Noja, petit village sur la côte cantabrique ont permis aux Aoulhès et leurs conjointes, de sillonner les routes entre mer et montagne dans cette région mais aussi de se balader sur les magnifiques plages ou encore de visiter Santander après une traversée de sa baie avec la navette bateau. L'idée de constituer un groupe VAE s'est encore confirmée lors de ce séjour où deux accompagnatrices ont aussi fait quelques balades à vélo.

Le club créé en 2004 par Raymond Peyramayou n'est affilié à aucune fédération et a pour vocation la pratique du cyclisme avec un état d'esprit de convivialité et de bonne humeur et accueille tout pratiquant du cycliste pour une adhésion au club.

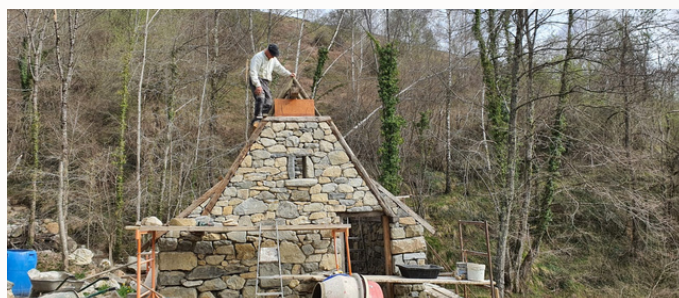
### Pour tout renseignement

Chantal Letanneur- 06 09 60 82 4 [cycloclubdazun@gmail.com](mailto:cycloclubdazun@gmail.com)

Raymond Peyramayou- 05 62 97 48 93

[raymond.peyramayou7@orange.fr](mailto:raymond.peyramayou7@orange.fr)

[www.cycloclubd-azun.sitego.fr](http://www.cycloclubd-azun.sitego.fr)





Le Tiers lieu d'Azun continue son action et s'apprête à passer son troisième été depuis le démarrage de l'association d'Azun aux Autres en octobre 2019.

### Ouverture de l'épicerie participative 'Un Épi comme Aucun'

Elle s'appelle "Un épi comme Aucun" ! Ces derniers mois ses adhérent.es ont contribué entre autres à l'installation de la salle, la recherche et l'achat de matériel, au choix et à l'ajout des produits sur la plateforme informatique, jusqu'au passage des premières commandes auprès des fournisseurs.

L'épi comme Aucun, compte désormais 25 familles adhérentes et propose depuis Juin 2022, soixante références de produits bio ou locaux d'épicerie salée et sucrée : céréales, légumineuses, féculents, graines, épices, huiles et vinaigre, et des produits ménagers en vrac. Ces derniers sont proposés en format individuel pour démarrer et seront disponibles par la suite en format vrac uniquement.

Les premiers retraits de commandes ont eu lieu les 15,18 et 22 juin derniers.

### Inscrivez vous à l'épi comme Aucun !

Chaque adhérent s'engage à apporter son soutien à la vie de l'épicerie, en participant à ses activités à raison de 2 heures par mois minimum ou 24 heures cumulées réparties sur l'année pour les personnes présentes par intermittence dans la vallée.

Les personnes âgées de plus de 70 ans et les personnes handicapées sont dispensés de "participations". En outre, il est possible de faire "don" de ses heures de participation (entraide entre les adhérents) .

### Un Podcast collectif nommé 'Aucun, Rapport'

L'oralité étant au cœur du projet du Tiers Lieu d'Azun et du village d'Aucun, notre association, en partenariat avec le Murmure du Monde et la Drac Occitanie, a eu le plaisir de proposer son premier atelier de création sonore participatif les 21 et 22 mai derniers.

Guidés par l'auteure Tatiana Arfel, des habitant.e.s ont participé à quatre demi-journées d'ateliers d'écriture et d'enregistrements durant lesquels ils.elles ont laissé parler leur imagination pour proposer une balade déroutante dans un village d'Aucun imaginé et pourtant bien réel.

### Voici les témoignages de quelques participants:

"un bon moment de partage. À renouveler."

"Très bon moment, très efficace : de l'écriture à l'enregistrement comme si c'était naturel."

"J'ai vraiment passé un très bon moment d'échanges, de découvertes et de défis car écrire une histoire au pied levé et l'enregistrer n'est pas si évident. Mais, grâce à l'énergie et à la bonne humeur de Tatiana, rien n'est impossible"

" Un atelier extrêmement intéressant et passionnant, c'était Gé-nial"

" J'ai beaucoup aimé l'atelier d'écriture avec Tatiana. C'était une première pour moi et cela m'a donné envie de poursuivre l'expérience. Les exercices proposés étaient variés, amusants et intéressants. J'ai beaucoup apprécié la liberté que nous a laissée Tatiana et sa façon d'accueillir nos propositions. Son dynamisme et son intelligence, ainsi que la diversité des participant.es ont rendu ce moment très vivant. Quand est-ce qu'on recommence ?!!"

**Vous êtes invité.e.s à découvrir ce podcast comme Aucun dont le lien est disponible sur la page [www.aucun-pyrenees.fr/tiers-lieu/](http://www.aucun-pyrenees.fr/tiers-lieu/)**



Informations lors des permanences de l'été d "Un Épi comme Aucun" tous les mardis de 16h30 à 18h au local de l'épi juxtaposant le café associatif du Tiers Lieu d'Azun.



Cet été en juillet et août, le café associatif du Tiers lieu d'Azun vous accueille les dimanches, lundis et mardis de 17h30 à 20h30.



## APPEL A LA POPULATION !

### La fête des lumières le 12 aout à Aucun...

#### Nous avons besoin de vous !

Fêter l'été tout en douceur, en illuminant le village d'Aucun avec bougies, lampions, flambeaux... dans les rues, les places et sur le bord des fenêtres.

Pour cela nous avons besoin de votre participation !

#### Dès maintenant....

Déposer en mairie des petits pots de confiture, pot de yaourt, pot de bébé, en verre transparent, pour création des photophores.

### Et le jour de la fête...

Les photophores, flambeaux et lampions seront installés dans le coeur du village. Nous avons besoin de bénévoles pour allumer les photophores à partir de 21h30.

Nous vous invitons à orner vos fenêtres, portes, balcons de bougies et lampions. Meric de votre contribution et bon voyage nocturne dans les rues d'Aucun !



## LES RENDEZ-VOUS AU VILLAGE- ETE 2022

